

Grand programme 7:



Administration,
coordination et appui

1 HR

2 HRS

4 HRS

6 HRS

10 HRS

1 DAY

2 DAYS

1 WEEK

2 WEEKS

Grand programme 7: Administration, coordination et appui

APERÇU DES ACTIVITES MENEES EN 2005

En 2005, deux Etats (Bahamas et Liban) ont signé le Traité et six (Djibouti, Haïti, Iles Cook, Madagascar, Saint-Kitts-et-Nevis et Vanuatu) l'ont ratifié. Par ailleurs, 35 nouveaux représentants permanents ont été accrédités, ce qui porte à 117 le nombre total d'accréditations, contre 111 à la fin de 2004.

L'accord relatif aux installations du SSI conclu avec le Gouvernement guatémaltèque est entré en vigueur le 2 juin 2005. Deux accords relatifs aux installations du SSI ont été conclus avec le Gouvernement de la Fédération de Russie et le Gouvernement islandais le 30 avril et le 13 octobre 2005, respectivement. Un accord de coopération a été conclu entre la Commission et l'Association des Etats de la Caraïbe (AEC) le 7 mars 2005.

Le Secrétariat a organisé deux ateliers régionaux sur la coopération internationale, l'un à l'intention des pays d'Amérique latine et des Caraïbes à Guatemala, en septembre 2005, et l'autre à l'intention des pays d'Asie du Sud-Est, du Pacifique et d'Extrême-Orient à Séoul, en octobre 2005. Grâce à des contributions volontaires versées par des Etats signataires, le Secrétariat a pu organiser deux voyages d'information et plusieurs séminaires nationaux, ainsi que des stages de formation pratique à l'intention d'experts de pays en développement.

Le Secrétariat a réalisé plus de 450 opérations d'approvisionnement au cours de l'exercice, contre 360 en 2004. Au 31 décembre 2005, le taux de recouvrement des contributions se montait à 88,8 % de la part en dollars et 86,9 % de la part en euros, 77 Etats signataires ayant réglé l'intégralité de leurs quotes-parts pour l'exercice 2005 et 21 autres ayant effectué des versements partiels.

À l'issue de la troisième partie de la vingt-cinquième session de la Commission, le Secrétariat a réalisé une version actualisée du CD-ROM contenant les archives documentaires de la Commission et comprenant, pour la première fois, des enregistrements vidéo des séances plénières de cette dernière.

SIGNATURES ET RATIFICATIONS

En 2005, deux Etats (Bahamas et Liban) ont signé le Traité et six (Djibouti, Haïti, Iles Cook, Madagascar, Saint-Kitts-et-Nevis et Vanuatu) l'ont ratifié. Au 31 décembre 2005, le Traité avait été signé par 176 Etats et ratifié par 126, dont 33 des 44 Etats figurant à l'annexe 2 et dont la ratification est requise pour qu'il puisse entrer en vigueur. Les signatures et ratifications intervenues depuis que le Traité a été ouvert à la signature le 24 septembre 1996 sont indiquées au tableau 3.

Tableau 3. Nombre de signatures et ratifications, par année

	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	Total
Signatures	138	11	2	4	5	5	1	4	4	2	176
Ratifications	1	7	18	25	18	20	8	11	12	6	126

ACCORDS RELATIFS AUX INSTALLATIONS

L'accord relatif aux installations du SSI conclu avec le Gouvernement guatémaltèque est entré en vigueur le 2 juin 2005. Deux accords de ce type ont été conclus avec le Gouvernement de la Fédération de Russie et le Gouvernement islandais le 30 avril et le 13 octobre 2005 respectivement, portant ainsi le nombre d'accords ou d'arrangements conclus au 31 décembre 2005 à 33, dont 25 sont entrés en vigueur. (La liste des Etats abritant des installations du SSI avec lesquels la Commission a conclu des accords ou des arrangements y relatifs figure à la fin du présent rapport.)

RELATIONS AVEC LES ETATS

Le Secrétariat a poursuivi ses contacts, essentiellement avec les Etats abritant des installations du SSI et avec ceux qui n'ont pas encore signé ou ratifié le Traité, en particulier ceux énumérés à l'annexe 2 du Traité. Ainsi, des missions se sont rendues auprès des administrations centrales et des échanges ont eu lieu avec les missions permanentes à Vienne, Berlin, Genève et New York. Des contacts ont également été établis à l'occasion de réunions multilatérales aux niveaux mondial, régional et sous-régional. Le Secrétaire exécutif s'est par ailleurs rendu dans les pays ci-après: Allemagne, Antigua-et-Barbuda, Australie, Bahamas, Barbade, Cap-Vert, Chili, Chine, France, Ghana, Iles Cook, Malawi, Saint-Kitts-et-Nevis, Sénégal, Trinité-et-Tobago, Vanuatu et Zambie.

Le Secrétaire exécutif s'est également entretenu à Vienne avec de hauts responsables, parmi lesquels le Premier Ministre

2 WEEKS

1 WEEK

2 DAYS

1 DAY

10 HRS

6 HRS

4 HRS

2 HRS

1 HR

haïtien, le Ministre burkinabè des affaires étrangères et de la coopération régionale, le Ministre cap-verdien des affaires étrangères, le Vice-Ministre des affaires étrangères et du commerce de la République de Corée et le Directeur adjoint de la Commission israélienne de l'énergie atomique, ainsi que le Président de la cinquante-neuvième Assemblée générale des Nations Unies, le Directeur général de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA), le Directeur général de l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel et le Directeur général de l'Office des Nations Unies à Vienne.

Le Secrétaire exécutif a organisé des petits déjeuners de travail avec les représentants permanents à Vienne d'Etats des régions Afrique et Asie du Sud-Est, Pacifique et Extrême-Orient.

En marge de la Conférence en vue de faciliter l'entrée en vigueur du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires (Conférence convoquée en vertu de l'article XIV) de 2005, le Secrétaire exécutif s'est entretenu avec les chefs de délégation de 22 Etats participants, dont 10 ministres et 3 vice-ministres des affaires étrangères.

Le Secrétariat a effectué des missions à Berlin, à Genève et à New York pour intensifier les contacts avec les Etats qui n'ont pas de représentation diplomatique à Vienne.

Au 31 décembre 2005, 112 Etats avaient avisé la Commission de la désignation d'autorités nationales ou de centres nationaux de liaison, conformément aux dispositions du paragraphe 4 de l'article III du Traité. Neuf d'entre eux l'ont fait en 2005.

RELATIONS AVEC LES ORGANISATIONS INTERNATIONALES

Le Secrétariat a continué d'étoffer ses contacts et ses liens de coopération avec les organisations internationales régionales et mondiales compétentes. Le Secrétaire exécutif a pris la parole à la Première Commission de l'Assemblée générale des Nations Unies à sa soixantième session, à la quarante-neuvième session de la Conférence générale de l'AIEA et à la réunion de la Commission sur la sécurité continentale de l'Organisation des Etats américains. Un accord de coopération a été conclu le 7 mars 2005 entre la Commission préparatoire et l'AEC. (On trouvera à la fin du présent rapport la liste des organisations avec lesquelles la Commission a conclu des accords établissant des relations et des liens de coopération).

Le Président de la Commission préparatoire a prononcé une allocution à la Conférence des Etats signataires et parties aux traités établissant les zones exemptes d'armes nucléaires à Tlatelolco (Mexique).

Des fonctionnaires du Secrétariat ont pris la parole à la dix-neuvième session ordinaire de la Conférence générale de l'Organisme pour l'interdiction des armes nucléaires en Amérique latine et aux Caraïbes (OPANAL) à Santiago, participé à la sixième Conférence des Nations Unies sur les questions de désarmement à Kyoto (Japon) et fait des présentations au trente-sixième Sommet du Forum des Iles du Pacifique à Port Moresby, à la quatrième Conférence conjointe ONU/République de Corée sur les questions de désarmement et de non-prolifération à Busan (République de Corée) et à l'atelier pour la promotion de l'étude de l'ONU sur l'éducation en matière de désarmement et de non-prolifération à Bali (Indonésie). Des fonctionnaires du Secrétariat ont participé à la Conférence des Etats signataires et parties aux traités établissant les zones exemptes d'armes nucléaires, à Tlatelolco, à la Conférence de 2005 des Parties chargée d'examiner le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires, à New York et au Sommet mondial de 2005 de l'ONU, également à New York.

FORMATION, ATELIERS DE TRAVAIL ET AUTRES ACTIVITES DE RENFORCEMENT DES CAPACITES

Le Secrétariat a continué d'œuvrer à l'intensification de la coopération entre Etats signataires, l'objet étant de favoriser la mise en place du régime de vérification dans les délais tout comme l'entrée en vigueur rapide du Traité. On s'est employé tout spécialement à favoriser la formation, notamment à la coordonner au sein du Secrétariat, à inciter les Etats, par divers moyens, à participer davantage aux travaux de la Commission et à en tirer parti, et à prêter une assistance à ces Etats, selon les besoins.

A l'invitation du Gouvernement guatémaltèque, le Secrétariat a organisé, avec l'appui du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), un atelier régional sur la coopération internationale à l'intention des pays d'Amérique latine et des Caraïbes à Guatemala du 19 au 21 septembre 2005. Y ont assisté 40 participants de 23 pays d'Amérique latine et des Caraïbes, parmi lesquels un Etat non signataire et des représentants de l'AEC et du Centre régional des Nations Unies pour la paix, le désarmement et le développement en Amérique latine et dans les Caraïbes.

1 HR	2 HRS	4 HRS	6 HRS	10 HRS	1 DAY	2 DAYS	1 WEEK	2 WEEKS
------	-------	-------	-------	--------	-------	--------	--------	---------



Participants à l'atelier de travail sur la coopération internationale à Guatemala, septembre 2005.



Participants à l'atelier de travail sur la coopération internationale à Séoul (République de Corée), octobre 2005.

A l'invitation du Gouvernement de la République de Corée, et avec le concours du centre national de données, le Secrétariat a organisé un atelier sur la coopération internationale à l'intention des pays d'Asie du Sud-Est, du Pacifique et d'Extrême-Orient à Séoul du 18 au 20 octobre 2005. Y ont assisté 36 participants de 19 pays de la région Asie du Sud-Est, Pacifique et Extrême-Orient et un représentant du Département des affaires de désarmement de l'ONU.

Les participants aux ateliers ont examiné des rapports d'activités ayant trait aux mesures nationales d'application du Traité, à la coopération technique aux niveaux régional et international eu égard à l'installation des stations du SSI et aux besoins et offres dans le domaine de l'assistance technique. Une attention particulière a été accordée aux applications civiles et scientifiques des techniques de vérification, en particulier à l'utilisation éventuelle de données du SSI à des fins d'alerte en cas de catastrophes. Les débats de l'atelier de Séoul ont été enregistrés sur vidéo et seront mis à la disposition des Etats.

Le Secrétariat a fourni à un Etat d'Afrique, un Etat d'Europe orientale, un Etat de la région Asie du Sud-Est, Pacifique et Extrême-Orient et un Etat de la région Moyen-Orient et Asie du Sud, des ordinateurs personnels équipés de systèmes d'exploitation pouvant servir aux centres nationaux de données, ainsi que du matériel périphérique. Il a continué de collaborer étroitement avec plusieurs autres Etats qui ont demandé l'aide de la Commission pour la mise en place et l'exploitation de leur centre.

Les travaux de coordination des activités de formation du Secrétariat ont porté notamment sur la base de données, qui devrait être complète d'ici au début de 2006. L'élaboration du premier projet de manuel de procédures sur la gestion de la qualité dans le domaine de la formation et d'autres activités de renforcement des capacités s'est également poursuivie.

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES

Le Gouvernement néerlandais a versé une contribution volontaire à l'appui des activités de coopération internationale destinées à favoriser la mise en place du régime de vérification dans les délais et l'entrée en vigueur rapide du Traité. Le Secrétariat a ainsi organisé une série de séminaires nationaux à Antigua-et-Barbuda, au Cameroun, au Cap-Vert, en Ethiopie, au Guatemala, aux Iles Marshall, en Papouasie-Nouvelle-Guinée et aux Iles Salomon, pour mieux faire connaître les objectifs du Traité aux autorités concernées. Les fonds ont aussi servi à organiser un séminaire de sensibilisation au Traité en marge de la Conférence des Etats parties aux traités établissant des zones exemptes d'armes nucléaires.

Le Gouvernement tchèque a versé une contribution volontaire en vue de mieux faire connaître le Traité et les travaux de la Commission, en particulier le fonctionnement des centres nationaux de données et des stations du SSI. Ces fonds ont également permis d'organiser deux missions d'information, combinées à un stage de formation pratique à l'intention des Etats d'Asie centrale et des Balkans, du 17 au 20 mai et du 13 au 17 juin 2005, respectivement. Des représentants de l'ex-République yougoslave de Macédoine, du Kirghizistan, d'Ouzbékistan, de Serbie-et-Monténégro et du Tadjikistan y ont participé.

Le Gouvernement néerlandais a versé une contribution volontaire supplémentaire à l'appui du projet pilote du Secrétariat visant à renforcer les capacités par la formation en ligne. Ce projet permettra d'augmenter le nombre de participants aux activités de formation du Secrétariat au moyen d'Internet ou du courrier électronique, et d'offrir des modules de formation informatisés aux experts, aux opérateurs des stations et au personnel des centres nationaux de données pour garantir la mise en place réussie et le bon fonctionnement des éléments du système de vérification.

2 WEEKS

1 WEEK

2 DAYS

1 DAY

10 HRS

6 HRS

4 HRS

2 HRS

1 HR

Le stage de formation pratique aux opérations des centres nationaux de données en matière de surveillance des radionucléides organisé par l'Autorité de sécurité radiologique et nucléaire et financé par le Gouvernement finlandais à l'intention d'experts des pays en développement s'est déroulé du 25 au 27 avril 2005, à l'appui de la création de centre nationaux de données et de l'exploitation des stations du SSI. Y ont participé huit personnes de sept pays (Burkina Faso, Kenya, Ouganda, Sri Lanka, Tunisie, Zambie et Zimbabwe).

Le Secrétariat a par ailleurs coopéré avec les autorités japonaises à la préparation du programme de formation à l'observation sismologique mondiale organisé par le Japon à l'intention des pays en développement. La formation a eu lieu à Tokyo d'octobre à décembre 2005.

SERVICES FINANCIERS

Les crédits ouverts au budget-programme de l'exercice 2005 se montaient à 51 047 250 dollars et 42 540 900 euros ou, exprimés en dollars par application du taux de change moyen de l'exercice 2004 (1 dollar pour 0,93167 euro), 96 708 600 dollars, ce qui représente une croissance nominale de 2,28 % ou, en tenant compte de la variation des prix, une croissance réelle de 0,81 %. Exprimé en dollars par application du taux de change moyen de l'exercice 2005 (1 dollar pour 0,8076 euro), ce montant s'établissait à 103 722 956 dollars. Sur ce total, 79 % des crédits ont été alloués aux activités liées à la vérification, dont 22 045 815 dollars au Fonds d'équipement créé pour mettre en place le SSI. Le tableau 4 ci-dessous présente la ventilation des ressources de 2005 par grand programme.

Tableau 4. Crédits ouverts au budget-programme de l'exercice 2005, par grand programme

Grand programme	Millions de dollars ^a
1: Système de surveillance international	44.8
2: Centre international de données	20.0
3: Communications	11.2
4: Inspections sur place	4.8
5: Evaluation	1.2
6: Organes directeurs	3.3
7: Administration, coordination et appui	18.4
Total	103.7

^a Un taux de change moyen de 1 dollar pour 0,8076 euro a été appliqué pour convertir les éléments exprimés en euros dans le budget-programme de l'exercice 2005.

Au 31 décembre 2005, le taux de recouvrement des contributions se montaient à 88,8 % de la part en dollars et 86,9 % de la part en euros, 77 Etats signataires ayant réglé l'intégralité de leurs quotes-parts pour l'exercice 2005 et 21 autres ayant effectué des versements partiels.

Pour l'exercice 2005, les dépenses se sont chiffrées à 102,5 millions de dollars, dont 33,2 millions de dollars imputés au Fonds d'équipement, et les crédits ouverts au Fonds général mais non utilisés se sont établis à 12,4 millions de dollars, soit 15,2 % du montant total approuvé pour l'exercice. S'agissant du Fonds d'équipement, le taux d'exécution en fin d'exercice s'établissait à environ 82 %. On trouvera des informations plus détaillées sur l'exécution du budget dans le rapport sur l'exécution du budget-programme de l'exercice 2005.

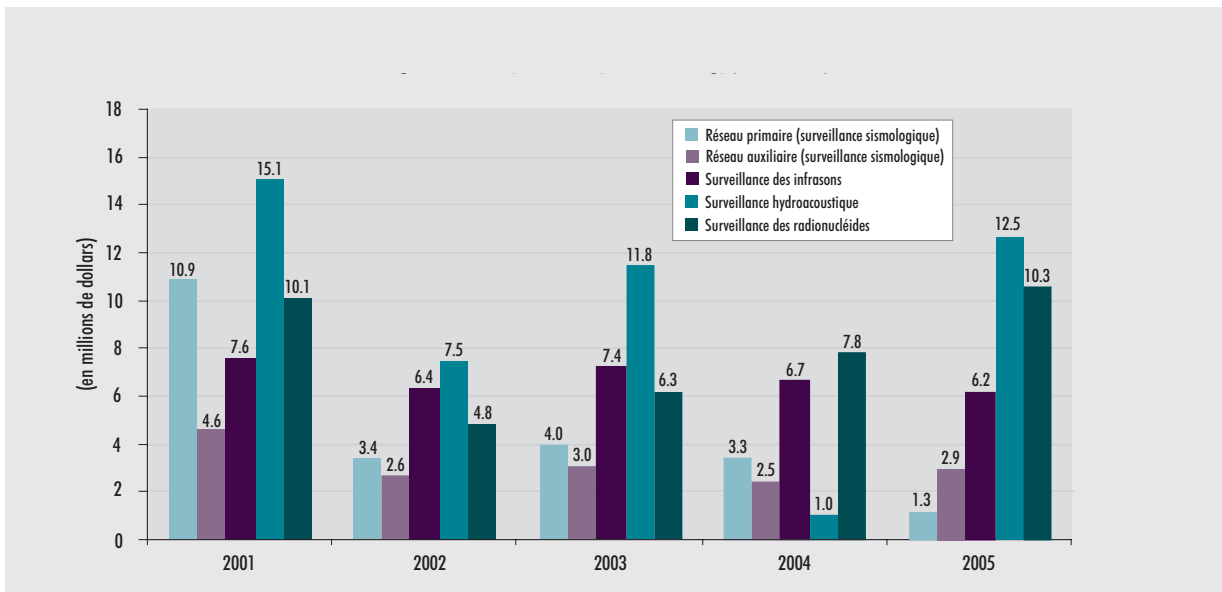
En 2005, les décaissements et les engagements au titre de la fiscalité indirecte se sont établis à 429 102 dollars et 906 269 dollars respectivement. Au 31 décembre 2005, le montant cumulé acquitté au titre de la fiscalité indirecte était de 1 507 872 dollars.

ACHATS

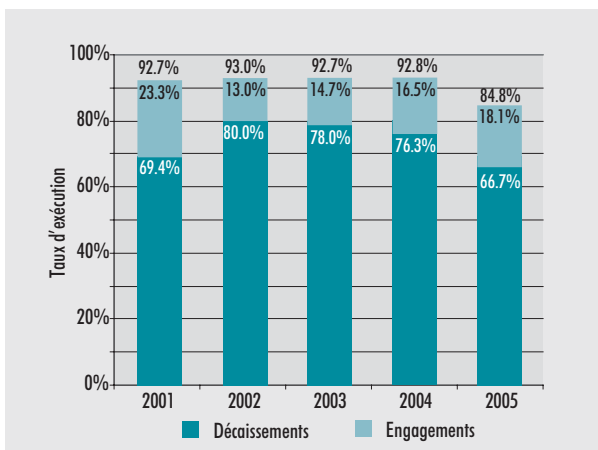
Le Secrétariat a réalisé plus de 450 opérations d'approvisionnement au cours de l'exercice, contre 360 en 2004. Au total, 11 marchés pour l'essai, l'évaluation et les activités postérieures à la certification ont été passés pour 10 stations du SSI, dont 1 station de surveillance des radionucléides où a été essayé du matériel de détection des gaz rares. Le Secrétariat a en outre mené des négociations sur différentes phases des travaux concernant 19 autres installations, dont un laboratoire de radionucléides et des activités d'essai à une station de surveillance des radionucléides du réseau de détection des gaz rares.

Aux termes de la règle de gestion financière 11.5.06 (Déro-gations à l'appel à la concurrence), le Secrétaire exécutif rend compte à la Commission de tous les marchés d'un montant supérieur à 150 000 dollars conclus en vertu d'une des causes de dérogation visées par cette règle. Au cours de l'exercice 2005, 10 marchés entrant dans cette catégorie ont été passés sans appel à la concurrence (contre 21 en 2004), pour un montant total de quelque 4,2 millions de dollars.

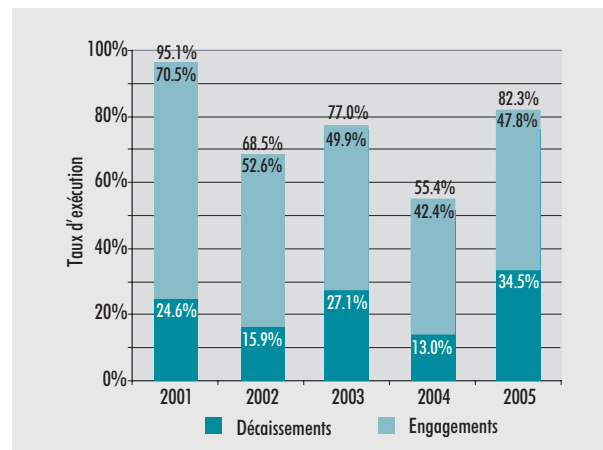
1 HR 2 HRS 4 HRS 6 HRS 10 HRS 1 DAY 2 DAYS 1 WEEK 2 WEEKS



Dépenses engagées au titre du Fonds d'équipement, par technique de vérification (2001-2005).



Exécution du Fond général (2001-2005).



Exécution du Fond d'équipement (2001-2005).

GESTION DES RESSOURCES HUMAINES

Le Secrétariat s'est assuré les services des ressources humaines nécessaires à son bon fonctionnement, recrutant ou maintenant en poste, pour tous les programmes, des fonctionnaires extrêmement compétents et diligents. Il s'agissait de s'assurer le plus haut niveau de connaissance, d'expérience, d'efficacité, de compétence et d'intégrité en prenant dûment en considération le principe de l'égalité des chances dans l'emploi et l'importance d'un recrutement effectué sur une base géographique aussi large que possible, ainsi que tout autre critère stipulé dans les dispositions pertinentes du Traité et dans le Statut du personnel.

Au 31 décembre 2005, les effectifs du Secrétariat se composaient de 270 fonctionnaires de 68 pays, contre 267 fonctionnaires à la fin de l'exercice précédent. La figure 1 montre la répartition des fonctionnaires de la catégorie des administrateurs par région géographique. Le tableau 5 indique la ventilation du personnel ordinaire par service. On trouvera des précisions sur les questions relatives aux ressources humaines dans le rapport sur la gestion des ressources humaines pour 2005.

Le Secrétariat a continué de s'employer à augmenter la proportion de femmes dans la catégorie des administrateurs, laquelle s'établissait à 26,85 % à la fin de 2005, contre 25,88 % à la fin de l'exercice précédent. Par rapport à 2004, le nombre de femmes occupant des postes de classe P2 et P4 est

2 WEEKS

1 WEEK

2 DAYS

1 DAY

10 HRS

6 HRS

4 HRS

2 HRS

1 HR

Tableau 5. Répartition du personnel ordinaire par service

Service	Administrateurs	Agents des services généraux	Total
Section de l'évaluation	4	1	5
Division du Système de surveillance international	40	14	54
Division du Centre international de données	73	26	99
Division des inspections sur place	16	6	22
Total (Activités de vérification)	133 (76.00%)	47 (49.47%)	180 (66.67%)
Cabinet du Secrétaire exécutif	4	3	7
Services de vérification interne	1	1	2
Division de l'administration	20	27	47
Division des affaires juridiques et des relations extérieures	17	17	34
Total (Autres activités)	42 (24.00%)	48 (50.53%)	90 (33.33%)
Total général	175 (100%)	95 (100%)	270 (100%)

demeuré le même, alors que le nombre de celles aux classes P5 et P3 a diminué de 14,28 % et 28,57 % respectivement. Les efforts de recrutement continuent de se heurter au faible nombre de femmes qui se portent candidates à la plupart des postes exigeant des qualifications dans les domaines scientifiques. Des consultations ont eu lieu avec plusieurs Etats signataires sur les moyens d'inciter les femmes à se porter candidates aux postes vacants.

En 2005, le Secrétariat a procédé à 29 engagements au titre de contrats à durée déterminée. Il a en outre engagé 55 consultants, 10 stagiaires et 6 spécialistes des langues ainsi que 133 fonctionnaires pour une période de courte durée.

Le Secrétariat a continué d'offrir aux fonctionnaires des possibilités d'améliorer leurs compétences générales en leur proposant des cours conçus pour être utiles à la fois au Secrétariat, dans l'exécution de ses programmes de travail, et aux fonctionnaires, s'agissant de leur comportement professionnel et de leur carrière. Au cours de l'exercice, 102 fonction-

naires ont participé à des formations internes ou externes dans un grand nombre de domaines, dont la gestion des conflits, le suivi du comportement professionnel, les questions d'égalité des sexes et de diversité, la gestion et la supervision, et les techniques de présentation efficaces, ainsi que sur des thèmes se rapportant aux technologies de l'information.

Le Secrétariat a continué de s'employer activement à remédier aux problèmes soulevés dans le rapport d'un cabinet-conseil sur la gestion des ressources humaines établi en janvier 2002, et à donner suite à toutes ses recommandations. En 2005, il a mis en place un système révisé de notation du personnel.

En ce qui concerne la règle relative à la durée maximale de service des administrateurs et des agents des services généraux recrutés sur le plan international, le Secrétariat a mis en place un système visant à l'appliquer dans le respect du Traité, des règlements et des règles et des instructions administratives, en particulier la directive n° 20 (Rev.2). A la fin de 2005, l'application de cette règle était déjà bien avancée.

Le Secrétariat élabore actuellement une stratégie de gestion des ressources humaines qui portera non seulement sur l'application de la règle relative à la durée maximale de service, mais également sur l'amélioration de la planification et du recrutement des successions, la gestion des connaissances et le transfert de compétences. Il sera dûment tenu compte de l'importance d'un recrutement effectué sur une base géographique aussi large que possible et de la nécessité d'améliorer tant la présence de fonctionnaires de pays sous-représentés ou en développement que l'équilibre entre les effectifs des deux sexes.

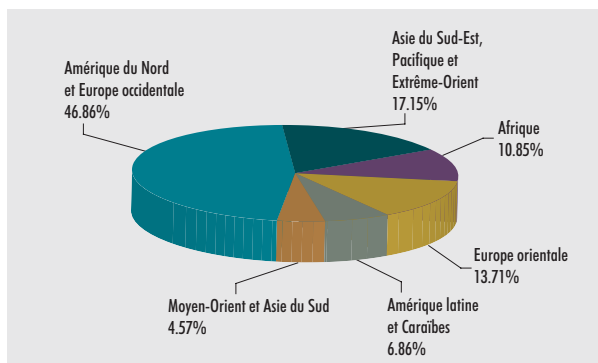


Figure 1. Répartition des fonctionnaires de la catégorie des administrateurs par région géographique (telles que visées à l'annexe 1 du Traité).



INFORMATION

En 2005, les activités d'information ont consisté essentiellement en des activités de sensibilisation à l'appui de la Conférence convoquée en vertu de l'article XIV de 2005 (ces activités sont décrites à la fin du présent rapport).

Le Secrétariat a publié 25 communiqués de presse, portant notamment sur la Conférence convoquée en vertu de l'article XIV, les ratifications récentes du Traité et les progrès accomplis dans la mise en place du SSI.

Une fiche d'information présentant des données et des chiffres sur l'Organisation a été réalisée et la brochure intitulée *Applications civiles et scientifiques des techniques de vérification de l'application du Traité* a été publiée en français et en espagnol. Deux livraisons du bulletin *CTBTO Spectrum* ont été distribuées sur support papier à 2500 destinataires. Sept livraisons de *CTBTO News* ont été diffusées auprès de toutes les missions permanentes à Vienne et le film intitulé *Vérification de l'interdiction des essais nucléaires* a été produit en format DVD.

Le site Web d'accès libre du Secrétariat, notamment la page consacrée à la Conférence convoquée en vertu de l'article XIV, a continué d'être régulièrement mis à jour. Le nombre d'abonnements électroniques à *CTBTO Spectrum* a atteint 250. Des versions électroniques de matériels d'information publiés dans d'autres langues que l'anglais ont continué d'être affichés à la rubrique "Reference" du site Web, comme 17 articles portant notamment sur les nouveaux accords relatifs aux installations du SSI, les séminaires nationaux, les activités de formation et les ateliers.

Au début de 2005, le Secrétariat a constaté un regain d'intérêt, de la part des médias, pour les travaux de la Commission. Il a ainsi reçu de nombreuses demandes de renseignements, concernant en particulier le séisme suivi d'un tsunami qui a frappé l'Asie du Sud-Est le 26 décembre 2004. En mars, il a tenu une conférence de presse spéciale sur sa contribution éventuelle à un système d'alerte aux tsunamis. Il a mené plus d'une trentaine d'entretiens sur le sujet avec des représentants d'organes d'information renommés, y compris CNN International, BBC World, Deutsche Presse Agentur et Agence France Presse.

Le Secrétariat a présenté en 2005, sur demande, un nombre accru d'exposés (12) devant des auditoires universitaires ou des groupes d'intérêts particuliers, essentiellement sur les applications scientifiques et civiles des techniques prévues par le Traité. Il a continué de tenir régulièrement des réunions d'information – 28 au total – sur le Traité et les travaux de la Commission à l'intention d'autres groupes, tels que l'Académie diplomatique de Vienne, les titulaires de bourses d'études dans le domaine du désarmement, les délégations, les militaires, les étudiants, les journalistes et les parlementaires.

APPUI AUX REUNIONS

Le Secrétariat a prêté un appui technique aux présidents de la Commission, des Groupes de travail A et B et du Groupe consultatif pour la préparation et la conduite des réunions et des stages de formation et ateliers tenus à Vienne. Il a en outre prêté un appui administratif et technique aux réunions de l'équipe externe chargée d'examiner l'organigramme du Secrétariat (du 28 février au 2 mars et du 4 au 15 avril). Après une série d'essais, il a commencé à proposer sur le SCE sécurisé la diffusion en direct et des enregistrements vidéo des séances des organes directeurs.

Tous les documents officiels de la Commission et de ses organes subsidiaires publiés en 2005, soit près de 6540 pages pour la version originale, ont été traités et enregistrés par le système informatisé de gestion des documents. A la fin de 2005, plus de 5600 documents au total y avaient été archivés.

Le Secrétariat a publié le Rapport annuel 2004 dans les six langues officielles de la Commission, sur support papier et sur le site Web d'accès libre. La deuxième édition du recueil des règlements et règles de la Commission a été publiée sur support papier et sur CD-ROM. Les documents relatifs au budget-programme, un document technique, des rapports techniques et des comptes rendus d'ateliers, ainsi que de



Livraisons 6 et 7 du bulletin CTBTO Spectrum.

2 WEEKS

1 WEEK

2 DAYS

1 DAY

10 HRS

6 HRS

4 HRS

2 HRS

1 HR



Les archives sur support papier des documents officiels de la Commission.

nouvelles éditions du répertoire des missions permanentes ont également été publiés.

A la deuxième partie de la vingt-cinquième session du Groupe de travail B, le Secrétariat a pour la première fois distribué aux délégations un CD-ROM contenant les documents dont le Groupe était saisi. A l'issue de la troisième partie de la vingt-cinquième session de la Commission, il a réalisé une version actualisée du CD-ROM contenant les archives documentaires de la Commission et comprenant, pour la première fois également, des enregistrements vidéo des séances plénières de cette dernière. Un kit comprenant des fanions, des programmes et des affiches, a été créé à l'occasion de l'atelier sur la gestion de la qualité qui s'est tenu en avril et de l'atelier sur les centres nationaux de données et l'évaluation qui s'est tenu en octobre. Dans le cadre des préparatifs de la conférence des soumissionnaires tenue en décembre, le Secrétariat a imprimé des brochures présentant le cahier des charges et des instructions à l'intention de ceux qui ont été invités à soumettre des propositions, ainsi que le prochain contrat relatif à l'ITM.

Le Secrétariat a aidé les Etats signataires à faire accréditer leurs représentants permanents auprès de la Commission. En 2005, 35 nouveaux représentants permanents ont été accrédités, ce qui porte à 117 le nombre total d'accréditations, contre 111 à la fin de 2004.

Avec les autres organisations sises au Centre international de Vienne (CIV), le Secrétariat a continué de collaborer avec les autorités autrichiennes à la conception et aux plans des nouvelles installations de conférence (bâtiment M).

VERIFICATION INTERNE

Au cours de l'exercice, le Secrétariat a établi un rapport final de vérification des comptes portant sur les indemnités pour frais d'études pour l'année scolaire 2003–2004, les primes de rapatriement et les indemnités de fin de service. Les audits de suivi sur des consultants et l'administration de la Caisse de prévoyance ont été achevés et les rapports finaux étaient en cours d'élaboration. On a entamé l'examen du prochain contrat de l'ITM et de ses avenants. On a également surveillé les mesures prises en application des recommandations formulées lors des vérifications précédentes.

SUITE DONNEE AU RAPPORT FINAL SUR L'ORGANIGRAMME DU SECRETARIAT

Au 1er octobre 2005, la Section des services de conférence a été transférée de la Division de l'administration à la Division des affaires juridiques et des relations extérieures pour que les services d'appui soient regroupés au sein de cette dernière.

Conformément à la recommandation formulée par l'équipe externe dans son rapport final (voir la section "Organes directeurs" sous "Grand programme 6"), le poste de responsable de la planification et de la coordination stratégiques a été institué au sein du Cabinet du Secrétaire exécutif, l'objet étant d'assurer que les priorités du Secrétariat soient cohérentes et contribuent à la réalisation des objectifs stratégiques fixés par les Etats signataires.

SERVICES GENERAUX

Les travaux de désamiantage du CIV se sont poursuivis tout au long de 2005. Les premiers fonctionnaires du Secrétariat ont déménagé dans les locaux provisoires du bâtiment L en mai et ont réintégré leurs bureaux en août. A la fin de 2005, presque tous les fonctionnaires du Secrétariat avaient réintégré leurs bureaux rénovés.

Le Secrétariat a continué d'assurer la présidence du Groupe consultatif pour la sécurité du CIV. La mise en œuvre des première et deuxième phases du renforcement des mesures de sécurité au CIV s'est poursuivie. Les Etats Membres des organisations sises au CIV ont alloué plus de 17 millions de dollars au projet pour 2004–2006.